



91, avenue de la république
75011 PARIS
Tél. : 01 48 06 80 81 Fax : 01 48 06 43 42
Web: www.fnsa-vanid.org

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION SYFFA
Mercredi 21 mars 2018
Paris**

Présents : voir pièce jointe n°1

Pouvoirs : Gérard CHOUETTE (SA CHOUETTE G) donne pouvoir à Claude MOREAU
Thierry LECACHEUR (RADIODETECTION) donne pouvoir à André ROUET
Sylvie FRANTZ (HUWER SA) donne pouvoir à Philippe LARIGNON
Philippe DRESIN (HYDROVIDE) donne pouvoir à Philippe LARIGNON
Jean Pierre CORBY (HPV) donne pouvoir à André ROUET
Charles Henri DEMOURES (TIP TRAILER SERVICES) donne pouvoir à Sabine CORTESE ADNANI

Le Président André ROUET remercie les membres du Conseil d'Administration présents et ouvre la séance à 10 h 00 en proposant de faire un tour de table de présentation.

Avant de commencer l'ordre du jour, il ajoute avoir été contacté par une entreprise qui fabrique des installations pour l'assainissement non collectif (PREMIER TECH) et qui souhaite adhérer au SYFFA. Il a proposé au responsable de l'entreprise de venir au Conseil d'Administration pour qu'il présente son activité et pour échanger avec lui.

1 – Approbation du Procès verbal du Conseil d'administration du 20 septembre 2017

Sans remarques particulières, le procès verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

2 – Validation des collèges

André ROUET remercie les adhérents qui ont retourné leur dossier d'adhésion puis il propose de faire le point sur les dossiers reçus. Il rappelle qu'il faut positionner les entreprises dans les 2 collèges tels que définis dans les statuts du syndicat.

Pour mémoire, le collège n°1 regroupe les entreprises industrielles dont l'activité est la **conception et la fabrication** de matériels destinés aux activités de l'assainissement et de la maintenance industrielle et le collège n °2, les entreprises dont l'activité est **la vente** de matériels, d'outils, de produits et de prestations destinés aux activités de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

Après discussion, il s'avère très difficile de placer les entreprises dans l'un ou l'autre collège car les dossiers d'adhésion sont incomplets et certains adhérents ne l'ont pas transmis. Le Conseil d'administration décide de positionner provisoirement les entreprises et d'émettre les réserves suivantes :

Sont pressentis dans le collège n°1, les entreprises : RIVARD, BAROCLEAN, VIDEOCLEAN, MAGYAR, G CHOUETTE, HUWER, HYDROVIDE, HYDROVIDEO, MAISONNEUVE, KARCHER SOCOFREN et ACH

Sont pressentis dans le collège n °2, les entreprises : ADF SYSTEMES, RIONED, VEBER CAOUTCHOUC, TIP TRAILER, LA THP, RADIODETECTION, SEBACH, SPIR STAR, SQUARE IT.

Il n'a pas été possible de positionner, dans l'un ou l'autre collège, les entreprises suivantes : HPV, HVD et PBS.

Le Conseil d'Administration propose de demander à tous les adhérents de bien vouloir compléter le dossier d'adhésion en fournissant les pièces justificatives du point n°6 à l'exception de la lettre de motivation.

3 – Salons

Assises de l'ANC à Dunkerque – 10 et 11 octobre 2018

Les précédentes Assises de l'Assainissement non collectif ont été organisées à Limoges les 13 et 14 septembre 2017. Le SYFFA avait proposé aux adhérents exposants de se regrouper dans le village FNSA (2 ilots de 36 m2 avec une signalétique spécifique, une couleur de moquette identique sur tous les stands). Le village FNSA avait été positionné près de l'espace pédagogique. Les entreprises BAROCLEAN, HUWER, HYDROVIDE et RIVARD étaient présentes.

Les prochaines **Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif** seront organisées au **Kursaal de Dunkerque les 10 et 11 octobre 2018.**

Environ 1200 visiteurs sont attendus sur les 2 jours avec 2 temps forts : celui des conférences et celui de l'exposition.

Pour la partie conférence : 4 conférences seront animées par les professionnels de l'ANC (CNATP – IFAA et FNSA) sur la conception, les produits, l'installation et l'entretien.

Pour la partie exposition : 60 exposants sont prévus ainsi qu'un espace pédagogique comme à Limoges. Les organisateurs proposent également d'organiser le village FNSA-SYFFA. Comme les années précédentes, la FNSA exposera avec le SYFFA, le SNEA et le SYNABA.

Le Conseil d'Administration demande aux adhérents intéressés de se rapprocher du SYFFA pour communiquer leur choix.

POLLUTEC – Lyon EUREXPO – 27 au 30 Novembre 2018

POLLUTEC va fêter cette année ses 40 ans et plus de 60 000 visiteurs sont attendus.

Le salon est divisé en 14 secteurs d'exposition. Les adhérents SYFFA seront présents dans les secteurs : collecte, nettoyage et hydrocurage, instrumentation métrologie et analyse, gestion de la ressource en eau et Gestion des réseaux.

André ROUET rappelle également que des parcours de visite seront mis en place et qu'il serait bien de faire venir ces visiteurs (élus, délégations étrangères, etc ...) dans le Hall 1 pour qu'ils vous rencontrent.

L'espace d'exposition pour la collecte, le nettoyage et l'hydrocurage aura la même superficie que pour l'édition 2016 et sera situé dans le hall 1.

En janvier 2018, nous avons envoyé un email aux adhérents SYFFA pour les informer des nouvelles conditions préférentielles et des points de valorisation pour le pôle FNSA-SYFFA.

*Les **conditions préférentielles** des adhérents SYFFA présents sur le pôle FNSA-SYFFA sont les suivantes :*

- *Moquette d'allée identitaire à tous les adhérents du village (couleur à définir)*
- *Lecteur de badges fourni avec possibilité d'annulation au cas par cas*
- *Tarif Early Booking jusqu'au 30 janvier 2018 : de 285 à 271 € selon la superficie choisie*

Nous avons également convenu des **points de valorisation** suivants :

- *Réservation d'une zone globale (1000 à 1500m²) dans le hall 1 que nous gérons avec les adhérents SYFFA*
- *Utilisation des communiqués de presse et le service de presse/agence de communication de Reed Exhibition pour assurer le « Faire Venir »*
- *Mise en place d'un espace conférence dédié et un espace d'animation/démonstration*
- *Positionnement du Stand Partenaire FNSA-SYFFA au centre du village*

Nous avons fait le point avec les adhérents qui exposeront :

- RIVARD : 162 m2 intérieur + 62 m2 extérieur,
- MAGYAR : 22 m2
- TIP TRAILER : 50 m2
- HUWER : 200 m2
- BAROCLEAN-VIDEOCLEAN : 200 m2
- ACH : 25 m2

1 stand FNSA-SYFFA : 24 m2 et 1 stand S3C de 12 m2

Nous n'avons pas d'informations concernant les entreprises suivantes :

- RIONED
- PBS
- SEBACH
- LA THP
- VEBER ASSAINISSEMENT
- ADF SYSTEMES
- HVD
- SQUARE IT ENVIRONNEMENT
-

Nous réfléchissons également à une solution pour que les adhérents qui ne souhaitent pas exposer des matériels puissent être présents sur de plus petites surfaces en mutualisant les coûts (ex : un espace de 30 m² pour une dizaine d'exposants avec 1 mange debout et 2 tabourets par stand pour recevoir les clients).

POLLUTEC a également proposé de mettre en place un espace de conférence et un espace d'animation/démonstration. Les adhérents SYFFA présents ont répondu qu'ils étaient d'accord mais qu'ils feraient probablement des animations sur leurs stands.

4 – Congrès FNSA à AJACCIO – jeudi 18 octobre

Cette année, le Congrès FNSA est organisé à AJACCIO. C'est une première pour la FNSA qui n'avait jusqu'ici jamais organisé de congrès en Corse.

André ROUET rappelle également que c'est une année importante car nous procéderons aux élections des Conseils d'administration, des bureaux et des Présidents pour tous les syndicats.

L'emploi du temps prévisionnel du jeudi 18 octobre sera le suivant :

- Arrivée des congressistes dans la matinée à l'hôtel CAMPO DELL'ORO
- Cocktail déjeunatoire
- Réunions l'après-midi pour le SNEA, le SMI2D, le SYNCRA, le SYFFA et la FNSA :
 - o Assemblées Générales ordinaires
 - o Election des conseils d'administration
 - o Election des membres des bureaux

Soirée FNSA au restaurant A CASSETTA

Je vous rappelle que les nouveaux statuts SYFFA ont été adoptés le 20 septembre 2017 au congrès de Dieppe.

Pour l'élection des membres du **Conseil d'administration** : Seuls, 14 membres seront élus ou désignés par leurs collèges. Actuellement, tous les adhérents sont membres du Conseil d'Administration. Chaque collège a un nombre égal de représentants à raison de :

- au maximum 7 représentants du collège Concepteur/Fabricant

- au maximum 7 représentants pour le collège Revendeur/Fournisseur de matériels, outils, produits et prestations.

Ensuite, parmi les 14 administrateurs, il faudra élire les membres du **bureau** qui se compose du :

- Président
- deux vice-présidents (1 vice-président pour chaque collège)
- Trésorier
- Secrétaire

Pour mémoire, je vous rappelle la composition du bureau élu en juin 2015 pour 3 ans :

Président	M. André ROUET
Vice-présidents :	M. Gérard CHOUETTE M. Jean Pierre CORBY M. Alain CROZON M. Philippe LARIGNON M. Claude MOREAU
Trésorier :	M. Christian MORIN (a été remplacé en septembre 2017 par Alain CROZON)
Secrétaire :	Mme Sylvie FRANTZ

Le Conseil d'Administration doit élire d'abord le Président puis les autres membres du bureau. Le mandat des membres du bureau est valable pour trois ans et renouvelable. Le Président est élu pour la même période et est rééligible une fois.

L'article 14 des statuts de la FNSA précise que chaque syndicat est représenté au Conseil d'Administration FNSA par son président et 3 administrateurs. Le Conseil d'Administration devra désigner **trois membres** pour représenter le **SYFFA au Conseil d'Administration de la FNSA**.

Actuellement, André **ROUET** Président, Claude **MOREAU**, Philippe **LARIGNON** et Sylvie **FRANTZ** représente le SYFFA au Conseil d'Administration FNSA.

Je vous précise que l'article 12 des statuts SYFFA prévoit que toute candidature pour l'exercice d'un mandat d'administrateur devra être transmise au moins 8 jours avant la date retenue pour l'Assemblée Générale.

Enfin, le SYFFA est représenté au Conseil d'Administration S3C par Stuart **HARWOOD** qui est également Président du S3C et Claude **MOREAU** a été élu pour représenter les équipementiers.

5 – GT AMIANTE

Léon TABOGA précise que la FNSA a créé une commission « Amiante » qui s'est réunie le 19 janvier dernier pour réfléchir aux moyens de réduire les émissions de fibres d'amiante lors du curage de réseaux amiantés ou lors des travaux d'hygiène immobilière et limiter l'exposition du personnel et l'impact sur l'environnement.

Les adhérents SYFFA ont reçu un courrier leur demandant de réfléchir à des solutions techniques qui pourraient être utilisées combinées aux modes opératoires sur des chantiers tests (voir pièce jointe n°2).

Claude MOREAU propose que le SYFFA crée un groupe de travail sur l'Amiante avec les entreprises RIVARD, BAROCLEAN, HUWER, HYDROVIDE (MAGYAR et MAISONNEUVE vont être contactés). Claude MOREAU sera l'animateur. Il proposera à Guy EVEILLEAU d'être présent lors de la première réunion. Ce groupe de travail désignera un rapporteur qui changera à chaque réunion et qui participera aux travaux de la commission « Amiante » de la FNSA.

6 – Demande d'adhésion

Monsieur Christian EMMANUEL de la société PREMIER TECH est venu présenter son entreprise aux administrateurs et à transmis son dossier de demande d'adhésion en précisant que la société est leader dans son domaine sur le marché français.

Le Conseil d'Administration demande que le dossier de demande d'adhésion soit transmis par email aux adhérents pour accord.

7 - Questions diverses :

CGLE 19 – Rennes 24 et 25 janvier 2018

Le SYFFA et les adhérents concernés (Baroclean-Vidéoclean, Hydrovide, Rivard et Radiodetection) étaient présents lors du Carrefour des Gestions locales de l'Eau à Rennes les 24 et 25 janvier dernier. 11400 visiteurs ont participé à la 19ème édition de ce salon (soit +12%).

La FNSA partage son stand avec les prestataires de service « Bretons ». Dans la configuration actuelle du salon, il sera difficile d'envisager de créer un village FNSA comme on peut le faire pour l'ANC. Nous serions positionnés dans le 3^{ème} et dernier hall ce qui ne serait pas très bon pour des questions de visibilité par rapport aux visiteurs.

Annuaire SYFFA sur le site web

Le nouveau site web de la FNSA est en cours de mise à jour et la mise en ligne de l'annuaire SYFFA est prévue.

Support visuel

Lors du Conseil d'Administration du 20 septembre à Dieppe, nous avons proposé de faire quelques modifications sur le support visuel que chaque adhérent pourra accrocher sur son stand lors des expositions. (Voir pièce jointe n°3)

Travaux du S3C

La première Commission REX et Evolutions techniques s'est réunie mardi 20 mars 2018. Elle est animée par Monsieur Francesco MENCI – Total.

La commission technique a mis en place ses règles de fonctionnement, et l'étude des fiches de renseignement REX qui seront utilisées pour la création de fiches REX S3C et/ou d'actions de mises à jour des référentiels ou pour proposer des évolutions sur les matériels selon le cas.

Monsieur Claude MOREAU est l'animateur de la commission « exigences des matériels S3C » et outillage HP et Pompage

Les travaux de la commission ont portés sur :

1 – L'élaboration d'une **check-list de vérification annuelle** sur les exigences des matériels haute pression fabriqués après 1995.

2 - **L'inspecteur technique** qui réalisera cette vérification sera issu d'une entreprise adhérente à S3C et sera désigné par celle-ci

3 - L'inspecteur technique apposera une **étiquette numérotée autocollante**, éditée par S3C, sur le véhicule après avoir utilisé la check-list de vérification.

Il ne délivrera pas d'attestation de conformité, la check-list de vérification du matériel et l'étiquette autocollante devraient être suffisantes. Mais S3C fera une vérification administrative (un audit du processus).

La prochaine réunion de la commission est fixée le 11 avril 2018.

Sans autre point à l'ordre du jour, le Président André ROUET remercie les administrateurs présents et lève la séance à 16 h 00.



FEUILLE DE PRESENCE
Mercredi 21 mars 2018
Conseil d'Administration SYFFA

NOMS	SOCIETES	EMARGEMENT	Adresse EMAIL
André ROUS Lorignon P.	SYFFA / LATHIP Barodeau		
BETTINE BRU	Ueber		
Yves BASTOT Babacar Cissé	K'ARCHER ADF SYSTEMES	 	b.cisse@adf-systemes.fr
DROIN Sophie.	ACH - France		
MOREAU claudie	RECHARD		
CORIESE Sabine	TIP TRAILER Sculb		Sabine.corsic@hyperipe.com
LE BOULANGER CHARLES	FNSEA / SYFFA		
EMMANUEL	Premier Tech Agre		emmc3@premiertech.com



Information de la Commission Amiante pour les adhérents SYFFA

La Commission Amiante s'est réunie vendredi 19 janvier dernier pour réfléchir aux moyens de réduire les émissions de fibres d'amiante lors du curage de réseaux amiantés et limiter l'exposition du personnel et l'impact sur l'environnement.

Deux pistes de réflexion ont été suggérées :

- 1 - La première concerne le ou les modes opératoires qui permettent de limiter le nombre de fibres rejetées (baisse de la pression, utilisation du collage, nébulisation ou brumisation ou rideau d'eau, mise en place de plaques de confinement ...). Ces modes opératoires seront testés lors de différents chantiers tests.
- 2 - La seconde est liée aux matériels fournis par les équipementiers et utilisés par les prestataires.

Concernant la seconde piste de réflexion, la Commission Amiante souhaiterait que les adhérents SYFFA proposent des solutions techniques sur les matériels suivants :

- 1 - Lorsque l'on effectue un curage dans un réseau amianté, utiliser un flexible équipé d'une tête de curage auquel on ajoute un système de brumisation (de manière à maintenir les fibres d'amiante dans le fond de la canalisation)
- 2 - Lors de l'opération de curage dans un réseau amianté, utiliser un système de plaque de confinement afin de piéger et éviter l'exposition des opérateurs aux particules d'amiante
- 3 - Lorsque l'on effectue un pompage lors de l'entretien d'un réseau amianté, mettre en place un dispositif de filtration au niveau de l'évent de la pompe à vide (pour piéger les fibres d'amiante avant le rejet dans l'atmosphère).
- 4 - Tête de curage diminuant l'émission de fibres d'amiante.
- 5 - Un système de ventilation permettant de garder les particules d'amiante dans le réseau et ainsi éviter le rejet vers l'extérieur.
- 6 - Tout dispositif quel qu'il soit permettant la réduction d'émission de fibres d'amiante et/ou augmentant la protection des opérateurs et de l'environnement.

Commission Amiante FNSA – 19 janvier 2018



Syndicat National des
Fabricants et Fournisseurs
de Matériels d'Assainissement
de Nettoyage et de
Maintenance Industrielle

Syndicat affilié
à la FNSA

